

Zeitschrift: Revue de linguistique romane
Herausgeber: Société de Linguistique Romane
Band: 41 (1977)
Heft: 161-162

Artikel: Sur l'élision de li (pronom atone) chez Bérout
Autor: Braet, H.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-399637>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

SUR L'ÉLISION DE *LI* (PRONOM ATONE) CHEZ BÉROUL

Les grammaires de l'ancien français nous apprennent que, à la différence des autres personnels, le pronom *li* forme faible ne s'élide en principe que devant l'adverbe *en*¹. Il existe toutefois des exceptions, moins rares qu'on n'aurait tendance à le croire : le *Tristran* de Béroul en contient plusieurs.

Dans son étude sur la langue de l'auteur, le regretté Alfred Ewert relevait au passage les vers 444, 798 (?), 1206, 1946, 3434². Mais voyons les textes³.

1. Iseut raconte au roi que Tristan lui a demandé de payer son logement :

« Dist moi que l'ostel l'aquitasse » 444

2. Tristan, plaidant auprès du roi en faveur d'Iseut, renforce d'un geste sa prière.

« Ayez pitié ! » — Tristran l'encline — 798

3. Ivain, le chef des lépreux, précise ce que sera l'existence de la reine, si Marc décide de la leur confier. Elle partagera notre misère, explique-t-il,

« Et l'estovra a nos couchier » 1206

4. Le roi ressasse en lui-même l'infamie

Que Tristran fist, quant il l'ot prise 1946
Yseut la bele o le cler vis

1. Voir, entre autres, Lucien FOULET, *Petite Syntaxe de l'ancien français*, 3^e éd. revue, Paris, 1930 (« CFMA », 21), p. 157, § 216 et Gérard MOIGNET, *Grammaire de l'ancien français, Morphologie-Syntaxe*, Paris, 1973 (« Initiation à la linguistique », série B, 2), p. 37.

2. *The Romance of Tristran, by Beroul. A Poem of the Twelfth Century*, ed. by Alfred EWERT, Oxford, 1970, Volume II : *Introduction, Commentary*, p. 26 (n° 53).

3. Nous citons le texte établi par EWERT, Vol. I, Oxford, 1939 (réimp. 1946, 1953, 1958, 1963, 1967).

5. Perinis apprend à Arthur de quelle façon la reine a accueilli le discours de Marc :

La bele Yseut respondu l'a 3434
Qu(e) ele en fera droit devant vos

Ewert note encore que devant les formes de l'auxiliaire *avoir*, le pronom *li* forme faible ne s'élide que deux fois. Vérification faite, il s'agit de l'emploi répété du même hémistiche :

Cort a Yseut, prist l'a la main 1220
et
Prist l'a la main, si l'en leva 3157

Tous ces exemples sont-ils à retenir ? T. B. W. Reid, dont on connaît les travaux sur le texte et la langue de Bérout, a publié il n'y a guère un intéressant « Textual Commentary », où il aborde entre autres le problème de l'élision de *li* régime indirect faible. Fidèle à sa conception normative de l'ancienne langue, le critique oxonien s'attache à montrer que, pour chacun des exemples cités, une autre explication est possible¹.

Examinons donc les remarques de M. Reid, à commencer par celles qui se rapportent au second exemple. *Encliner*, dans l'acception « s'incliner devant quelqu'un », s'accompagne quelquefois², comme Ewert l'avait déjà noté³, d'un complément d'objet direct⁴. Mais le régime indirect est plus fréquent, comme le montrent Tobler et Lommatzsch⁵ ; d'ailleurs, Bérout lui-même l'utilise au vers 3158 : *La roïne li enclina*. Notons également que l'élision de *li* devant le préfixe verbal *en-* se faisait par analogie avec l'élision devant l'adverbe : ainsi s'explique le grand nombre d'élisions reprises par les dictionnaires s. v. « encliner ».

1. *The « Tristan » of Beroul. A Textual Commentary*, Oxford, 1972.

2. C'est à tort que Reid, p. 33, parle de « many examples » : voir la note 4 ci-dessous.

3. L'éditeur considérerait d'ailleurs que ce cas n'était pas tout à fait concluant : voir vol. II, note au v., p. 131.

4. GODEFROY, III, col. 106 c, cite quatre exemples, dont un seul comportant un pronom régime : « Cortoisement le roi salue Et les barons et la reine Et desq'en terre les encline » (*Dolopathos*). Celui qui est proposé par TOBLER et LOMMATZSCH, III, col. 212, nous paraît moins convaincant : « Ha ! mere Dieu !, fait il, com te Devomes tuit bien henorer Et encliner et aörer... » (Gautier de Coincy).

5. GODEFROY ne cite que deux cas ; l'*Altfr. Wb.*, III, col. 213-214 en relève dix.

Au vers 1206, remarque T. B. W. Reid (p. 50), *l'* pourrait remplacer *le*, *estovoir* s'employant également avec l'accusatif. Cette fois, les dictionnaires prouvent le contraire ! Godefroy relève quatorze fois la présence du pronom régime indirect ; quant à l'*Altfranzösisches Wörterbuch*, il ne donne, malgré l'indication « acc. oder dat. », aucun exemple concluant de l'emploi de l'accusatif¹.

Une autre interprétation est proposée pour les vers 1946 et 3434. En ajoutant une virgule après *prisse*, on pourrait considérer *l'* (= *la*) comme une prolepse d'*Yseut la bele*². De la même façon, dans *La bele Yseut respondu l'a*, *l'* pourrait jouer le rôle de prolepse de la complétive *Que ele en fera droit devant vos*. A moins que l'on ne reconnaisse ici, avec Muret-Defourques³, un emploi transitif de *respondre*⁴.

Rappelant le caractère inhabituel du phénomène, T. B. W. Reid pense que, puisque quatre exemples sur cinq peuvent s'expliquer autrement que par une élision de *li*, il en va probablement de même pour le cas restant : celui du vers 444.

Le critique propose de voir ici une erreur du scribe : *l'ostel l'aquitasse* devrait se lire *l'ostel aquitasse* ou *l'ostel li quitasse*⁵. Par contre, il refuse de corriger, comme le suggérait l'éditeur⁶, *prist l'a la main* (vers 1220 et 3157) en *pris l'a la main* — correction qui reviendrait à admettre « the unusual elision of *li a to l'a* »⁷.

Prise séparément, chacune de ces observations semble pouvoir être admise. Mais elles deviennent beaucoup moins plausibles lorsqu'on les considère dans leur ensemble⁸ : une seule explication peut valoir pour

1. GODEFROY, III, col. 633 c-634 a ; TOBLER et LOMMATZSCH, III, col. 1429-1430.

2. REID, p. 71-72.

3. Bérout, *Le Roman de Tristan*, poème du XII^e siècle, édité par Ernest MURET, 4^e éd. revue par L. M. DEFOURQUES, Paris, 1947, (« CFMA », 12), glossaire, s. v.

4. REID, p. 115.

5. REID, p. 24-25.

6. EWERT, vol. II, p. 153 et 225.

7. REID, p. 51.

8. Contrairement à ce que dit REID, p. 25, le cas du vers 810 *escondire nul leüst* n'y a pas été associé, et pour cause. D'après EWERT, II, p. 27 (n° 55), FOULET, *Petite Syntaxe*, p. 160, § 221 (qui cite cet exemple), et les quatre premières éditions de MURET (1903 : gloss., s. v. « il » ; 1913, 1922, 1928 : gloss., s. v.), il s'agirait d'une enclise de *li* (*ne + li*), contraction qui n'est effectivement attestée nulle part ailleurs. Ewert lui-même hésite d'ailleurs à l'admettre, puisque dans sa note au v. (II, p. 132), il propose *ne + le*, tout comme dans

tous les exemples, du moment que l'on admet que, chez certains auteurs, l'élision de *li* n'est pas absolument exceptionnelle et peut se produire plus d'une fois ¹. Philippe Ménard, dans sa récente *Syntaxe de l'ancien français*, concède l'existence de quelques cas, fort rares, justifiés par des raisons métriques ². Devant le nombre d'emplois que nous venons de relever chez un seul auteur, on peut se demander s'il s'agit encore d'une licence poétique ou plutôt d'un trait de langue.

Louvain

H. BRAET.

l'édition MURET-DEFOURQUES (gloss., s. v.). Notons cependant que TOBLER et LOMMATZSCH ne citent qu'un exemple (V, col. 616, 13) où *loisir* se construit avec un objet direct et un infinitif.

1. Nous la rencontrons dernièrement encore sous la plume de l'auteur inconnu (premier tiers du XIII^e siècle) du *Brut* anglo-normand contenu dans le ms. BM Royal 13. A xxi (éd. Alexander BELL, *An Anglo-Norman Brut*, Oxford, 1969, « Anglo-Norman Texts », XXI-XXII), aux vers 1336 *Ki duné l'at tel aventure* et 3158 *Mult gentement l'ad doné Les isles*. C'est à tort, nous semble-t-il, que l'éditeur propose d'y voir un régime direct : voir notre compte rendu à paraître dans la *Revue belge de Philologie et d'Histoire*.

2. Ph. MÉNARD, *Syntaxe de l'ancien français*, nouv. éd., Bordeaux, 1973, p. 66, § 49 (« Manuel du français du moyen âge », 1).